

2042 C
cerfa
N°11222 * 23

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE
REVENUS 2020 COMPLÉMENTAIRE

20

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Nom

Prénom

Adresse

1 | SALAIRES, GAINS D'ACTIONNARIAT SALARIÉ

		DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
115 — Rabais excédentaire sur options sur titres	1TP	<input type="text"/>	<input type="text"/>
115 — Gains de levée d'options attribuées à compter du 28.9.2012; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées à compter du 28.9.2012 sur décision prise au plus tard le 7.8.2015; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction excédant 300 000 €	1TT	<input type="text"/>	<input type="text"/>
115 — Gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise du 8.8.2015 au 30.12.2016; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction n'excédant pas 300 000 €			
– gain imposable <i>Après abattement</i>	1TZ	<input type="text"/>	
– abattement pour durée de détention	1UZ	<input type="text"/>	
– abattement de 50 %	1WZ	<input type="text"/>	
– abattement fixe <i>Départ à la retraite d'un dirigeant de PME</i>	1VZ	<input type="text"/>	
116 — Gains et distributions provenant de parts ou actions de <i>carried-interest</i>	1NX	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Gains et distributions provenant de parts de <i>carried-interest</i> soumis à la contribution salariale de 30 %	1NY	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Indemnités pour préjudice moral <i>Fraction supérieure à 1 million d'euros</i>	1PM	<input type="text"/>	<input type="text"/>
117 — Agents d'assurance : salaires exonérés <i>Option pour le régime fiscal des salariés</i>	1AQ	<input type="text"/>	<input type="text"/>
103, 117 — Salariés impatriés : salaires et primes exonérés	1DY	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Sommes exonérées provenant du CET ou de jours de congé non pris, affectées à l'épargne retraite d'entreprise	1SM	<input type="text"/>	<input type="text"/>
91 — En 2021 vous ne percevez plus de salaires déclarés lignes 1GB, 1GF, 1GG, 1AG de la déclaration n° 2042	1GK	DÉCLARANT 1 <input type="checkbox"/>	DÉCLARANT 2 <input type="checkbox"/>
121 — En 2021 vous ne percevez plus de pensions déclarées lignes 1A0, 1AM de la déclaration n° 2042	1HK	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1GL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1GP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1GQ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1HL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1HP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1HQ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

101, 117 — SALAIRES ET PENSIONS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF

*Salaires et pensions de source étrangère (exonérés selon la convention applicable), après déduction de l'impôt étranger.
Salaires des détachés à l'étranger (y compris marins pêcheurs) exonérés en application de l'article 81 A du code général des impôts.
N'indiquez pas ces revenus ligne 81I.*

		DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Salaires	1AC	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Marins-pêcheurs exerçant hors des eaux territoriales françaises	1GE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Frais réels <i>Joignez la liste détaillée sur papier libre</i>	1AE	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pensions de source étrangère	1AH	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pays de provenance des revenus de source étrangère					

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

Le

PAGE

2 | REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

130	Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié.....	2GO	<input type="text"/>				
138	Déficits des années antérieures non encore déduits:						
		2014	2015	2016	2017	2018	2019
		2AA	2AL	2AM	2AN	2AQ	2AR
138	Impatriés: revenus perçus à l'étranger exonérés (50%).....	2DM	<input type="text"/>				
132	Pertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2021, provenant de l'année:						
		2016	2017	2018	2019	2020	
		2TU	2TV	2TW	2TX	2TY	
133	Gains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie						
	- gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017:						
	gains soumis au prélèvement libératoire.....	2VM	<input type="text"/>				
	autres gains.....	2VN	<input type="text"/>				
	- gains attachés aux versements effectués à compter du 27.9.2017:						
	gains imposables à 7,5%.....	2VO	<input type="text"/>				
	gains imposables à 12,8%.....	2VP	<input type="text"/>				
	- moins-values de cession non imputées à reporter sur l'année 2021, provenant de l'année:						
	2018.....	2VQ	<input type="text"/>				
	2019.....	2VR	<input type="text"/>				
	2020.....	2VS	<input type="text"/>				
136	Rachat d'un contrat d'assurance-vie de 8 ans et plus réinvesti dans un nouveau plan d'épargne retraite:						
	- produits des versements effectués avant le 27.9.2017						
	produits soumis au prélèvement forfaitaire libératoire.....	2RA	<input type="text"/>				
	autres produits.....	2RB	<input type="text"/>				
	- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017						
	produits imposables à 7,5%.....	2RC	<input type="text"/>				
	produits imposables à 12,8%.....	2RD	<input type="text"/>				

3 | PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS

142	Gains de cession de valeurs mobilières et assimilés:		
	- plus-value avant abattement.....	3VG	<input type="text"/>
	- abattement pour durée de détention de droit commun.....	3SG	<input type="text"/>
145	Moins-value 2020.....	3VH	<input type="text"/>
143	Plus-values bénéficiant de l'abattement pour durée de détention renforcé ou de l'abattement pour départ à la retraite des dirigeants de PME:		
	- plus-value avant abattement.....	3UA	<input type="text"/>
	- abattement pour durée de détention renforcé.....	3SL	<input type="text"/>
	abattement fixe.....	3VA	<input type="text"/>
146	Gain sur retrait ou rachat du PEA ou du PEA-PME avant expiration de la 5 ^e année.....	3VT	<input type="text"/>
	Profits sur instruments financiers taxables à 50%.....	3PI	<input type="text"/>
147	Cession de titres détenus à l'étranger par les impatriés:		
	plus-values exonérées (50%).....	3VQ	<input type="text"/>
	moins-values non imputables (50%).....	3VR	<input type="text"/>
	Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque.....	3VC	<input type="text"/>
147	Plus-values immobilières et plus-values de cession de droits sociaux réalisées par les non-résidents.....	3SE	<input type="text"/>
148	Plus-values en report d'imposition Article 150-0 D bis du CGI:		
	- plus-values dont le report a expiré en 2020: avant abattement.....	3SA	<input type="text"/>
	plus-values imposables.....	3SB	<input type="text"/>
	- complément de prix perçu en 2020.....	3WE	<input type="text"/>
149	Plus-values en report d'imposition Article 150-0 B ter du CGI:		
	- plus-values réalisées en 2020: avant abattement.....	3WH	<input type="text"/>
	après abattement.....	3WG	<input type="text"/>
	- plus-values dont le report a expiré en 2020:		
	réalisées du 14.11.2012 au 31.12.2012: taxables à 24%.....	3WI	<input type="text"/>
	taxables à 19%.....	3WJ	<input type="text"/>
	plus-values réalisées à compter du 1.1.2013:		
	plus-values avant abattement.....	3WN	<input type="text"/>
	réalisées de 2013 à 2016.....	3WN	<input type="text"/>
	réalisées à compter du 1.1.2017.....	3XN	<input type="text"/>
	plus-values imposables.....	3WP	<input type="text"/>
	impôt sur le revenu (IR).....	3WR	<input type="text"/>
	contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR).....	3WT	<input type="text"/>
150	Plus-values de cession de titres d'OPC monétaires dont le report d'imposition a expiré en 2020 Article 150-0 B quater du CGI.....	3SZ	<input type="text"/>
151	Cession d'actifs numériques Report de la déclaration n° 2086: plus-value.....	3AN	<input type="text"/>
	moins-value.....	3BN	<input type="text"/>
153	Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées avant le 28.9.2012:		
	- gains taxables à: 18%.....	3VD	<input type="text"/>
	30%.....	3VI	<input type="text"/>
	41%.....	3VF	<input type="text"/>
	- gains imposables sur option dans la catégorie des salaires.....	3VJ	<input type="text"/>
	déclarant 1.....	3VJ	<input type="text"/>
	déclarant 2.....	3VK	<input type="text"/>
	- gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, soumis à la contribution salariale de 10%.....	3VN	<input type="text"/>



PAGE

157 — Gains de cession de titres souscrits en exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE):
 - activité exercée depuis au moins trois ans : BSPCE attribués
 · avant le 1.1.2018..... **3SJ**
 · à compter du 1.1.2018: gain avant abattement..... **3TJ** abattement fixe *Départ à la retraite d'un dirigeant de PME*..... **3TK**
 - activité exercée depuis moins de trois ans: gains taxables à 30 %..... **3SK**

152 — Transfert du domicile fiscal hors de France *Report de la déclaration n° 2074-ETD "Exit Tax"*
 - plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de paiement
 · plus-values et créances soumises: aux prélèvements sociaux... **3WM** au barème de l'IR..... **3WA**
 · plus-values art. 150-0 B ter du CGI: IR et CEHR..... **3TA**
 · prélèvements sociaux 15,5 %..... **3XM** prélèvements sociaux 17,2 %..... **3XA**
 - plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du sursis de paiement
 · plus-values et créances soumises: aux prélèvements sociaux... **3WD** au barème de l'IR..... **3WB**
 · plus-values art. 150-0 B ter du CGI: IR et CEHR..... **3TB**
 · prélèvements sociaux 15,5 %..... **3XD** prélèvements sociaux 17,2 %..... **3YA**

158 — Plus-values nettes de cession d'immeubles ou de biens meubles déjà imposées à 19 %..... **3VZ**
 Plus-value exonérée au titre de la première cession d'un logement, autre que la résidence principale, sous condition de emploi..... **3VW**

161 — 4 I REVENUS FONCIERS

Amortissement « Robien » ou « Borloo neuf » déduit des revenus fonciers 2020 (investissements réalisés en 2009)..... **4BY**

316 — REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS

Montant total des revenus à imposer selon le système du quotient *n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration*..... **0XX**

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. *Pour les bénéficiaires agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un organisme de gestion agréé.*

6 I CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

200 — Pensions alimentaires versées sur décision de justice définitive avant 2006:
 - à des enfants majeurs..... **6GI** **1^{ER} ENFANT**..... **6GJ** **2^E ENFANT**
 - à d'autres personnes..... **6GP**
Nom et adresse des bénéficiaires

201 — Déductions prévues par les articles 156, II et 156 bis du code général des impôts:
 - charges foncières des monuments historiques..... **6DG**
 - autres déductions..... **6DD**
Nature des déductions

206 — Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin..... Nombre **6EV** Montant... **6EU**
Nom et adresse des bénéficiaires

207 — Dépenses de grosses réparations effectuées par les nus-proprétaires. Report de dépenses des années antérieures:

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
6HK <input type="text"/>	6HL <input type="text"/>	6HM <input type="text"/>	6HN <input type="text"/>	6HO <input type="text"/>	6HP <input type="text"/>	6HQ <input type="text"/>	6HR <input type="text"/>

 Sommes à ajouter au revenu imposable..... **6GH**

208 — Déficits globaux des années antérieures non encore déduits:

2014	2015	2016	2017	2018	2019
6FA <input type="text"/>	6FB <input type="text"/>	6FC <input type="text"/>	6FD <input type="text"/>	6FE <input type="text"/>	6FL <input type="text"/>



PAGE

8 I DIVERS

308	Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif <i>autres que les salaires et pensions</i>	8TI	<input type="text"/>
307	Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français	8TK	<input type="text"/>
308	Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger:		
	- impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values	8VL	<input type="text"/>
	- impôt payé à l'étranger sur autres revenus	8VM	<input type="text"/>
		DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
		8WM	<input type="text"/>
		8WM	<input type="text"/>
		PERS. À CHARGE	<input type="text"/>
	Vous ne relevez pas d'un régime obligatoire français d'assurance maladie <i>Revenus des lignes 1TT, 1UT</i>		
		8RP	<input checked="" type="checkbox"/>
		8RQ	<input checked="" type="checkbox"/>
309	Non-résidents: revenus de sources française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen <i>Report de la déclaration n° 2041 TM</i>	8TM	<input type="text"/>
	Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de France <i>Report de la déclaration n° 2041 GL ou n° 2074 ETS</i>	8TN	<input type="text"/>
	Reprises de réductions ou de crédits d'impôt	8TF	<input type="text"/>
310	Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus: vos revenus non passibles de l'impôt sur le revenu en France excèdent 50 % de vos revenus mondiaux au titre des années 2018 ou 2019	8TD	<input checked="" type="checkbox"/>
311	Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions sociales		
	Revenus d'activité et de remplacement de source étrangère et salaire différé de l'héritier d'un exploitant agricole, imposables à la CRDS, à la CASA (certaines pensions et allocations de préretraite) et à la CSG au taux de:		
	- revenus non salariaux	9,2 %	8TQ <input type="text"/>
	- salaires	9,2 %	8TR <input type="text"/>
	- allocations de préretraite	9,2 %	8SC <input type="text"/>
	- allocations de chômage	6,2 %	8SW <input type="text"/>
	- indemnités journalières de maladie, maternité, accident du travail	3,8 %	8SX <input type="text"/>
	- pensions de retraite et d'invalidité	6,2 %	8TW <input type="text"/>
	- pensions de retraite et d'invalidité	8,3 %	8TV <input type="text"/>
	- pensions en capital soumises à imposition forfaitaire	6,6 %	8TH <input type="text"/>
	- pensions en capital soumises à imposition forfaitaire	8,3 %	8SA <input type="text"/>
		6,6 %	8SD <input type="text"/>
		3,8 %	8SB <input type="text"/>
313	Revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS		
	Vous relevez d'un régime d'assurance maladie d'un État de l'Espace économique européen ou de la Suisse et vous n'êtes pas à la charge d'un régime obligatoire de sécurité sociale français	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
		8SH	<input checked="" type="checkbox"/>
		8SI	<input checked="" type="checkbox"/>
	Remplissez les cases ci-dessous uniquement si vous êtes mariés ou pacsés et si un seul des deux conjoints remplit la condition ci-dessus.		
	Montant des revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS :		
	revenus fonciers <i>après abattement si régime micro</i>	8RF	<input type="text"/>
	rentes viagères à titre onéreux <i>montant net après abattement</i>	8RV	<input type="text"/>
	revenus de capitaux mobiliers	8RC	<input type="text"/>
	plus-values de cession de valeurs mobilières et gains assimilés	8RM	<input type="text"/>

